

# Bourg-Saint-Bernard et Roques

Bulletin municipal  
N° 35 - octobre 2019



## Sommaire

Échos du conseil  
municipal

Éditorial

Infos  
municipales

Zoom

Vie  
associative

Denière minute

Réunion publique sur la révision du Plan Local  
d'Urbanisme (PLU)  
le mardi 12 novembre à 18h30

## Séance ordinaire du 3 juin 2019

Le Conseil a validé :

- ☛ par 9 voix, 2 abstentions et un non, élection de M. Ribault comme 3ème adjoint ;
- ☛ à l'unanimité, l'avenant pour autoriser l'installation de deux bungalows à l'aérodrome ;
- ☛ à l'unanimité, une modification du budget d'assainissement ;
- ☛ à l'unanimité, la désignation de M. Zenatti comme correspondant défense ;
- ☛ à l'unanimité, la désignation de M. Zenatti comme correspondant tempête ;
- ☛ à l'unanimité, une demande de subvention pour la construction du groupe scolaire ; un point sera fait lors du prochain conseil sur le plan de financement.

Le Conseil a discuté ou été informé :

- ☛ des chantiers en cours ;
- ☛ du projet d'achat d'une partie des jardins par la Cité des jardins, suite à une erreur de bornage ;
- ☛ du point sur la révision du PLU ;
- ☛ du point de l'installation de la fibre optique dans la commune.

## Séance ordinaire du 15 juillet 2019

Le Conseil a validé :

- ☛ par 10 voix et 1 abstention, la vente d'une parcelle à la Cité des Jardins ;
- ☛ à l'unanimité, la demande de subvention pour les travaux d'urbanisation du chemin du moulin ;
- ☛ à l'unanimité, deux décisions modificatives du budget communal ;
- ☛ à l'unanimité, la demande de subvention au Conseil Régional au titre de l'accessibilité pour les travaux du groupe scolaire ;
- ☛ à l'unanimité, la signature d'une convention avec le Département pour les travaux du ralentisseur du hameau de Roques ;
- ☛ par 8 voix et 2 abstentions, l'achat d'un terrain appartenant à la commune par M. et Mme Potola ;
- ☛ par 10 voix et 1 abstention, les tarifs des repas à la cantine ;
- ☛ les plus et moins values afférents aux travaux du groupe scolaire.

Le Conseil a discuté ou été informé :

- ☛ du point des chantiers en cours ;
- ☛ du non remboursement par l'intercommunalité des sommes dues suite à la révision des attributions de compensation ;
- ☛ du règlement intérieur de la salle polyvalente ;
- ☛ du prochain bulletin municipal ;
- ☛ d'une lettre adressée par M. Ferrando au conseil.

## Séance ordinaire du 9 septembre 2019

Le Conseil a validé :

- ☛ à l'unanimité, la participation aux charges de fonctionnement de l'école de Vallesvilles ;
- ☛ à l'unanimité, la programmation 2019 du Département pour travaux d'alimentation en eau potable du groupe scolaire ;
- ☛ à l'unanimité, quatre décisions modificatives du budget communal ;
- ☛ à l'unanimité, son soutien à la sauvegarde de la trésorerie de Caraman.

Le Conseil a discuté ou été informé :

- ☛ de la convention de partenariat avec Cinéfol31 ;
- ☛ des nouvelles attributions de compensation de Terres du Lauragais et attente de l'avis d'un avocat ;
- ☛ du point des chantiers en cours ;
- ☛ d'une demande de M. Boyer pour acheter une parcelle ;
- ☛ de l'entretien du terrain Saint Paul ;
- ☛ du prochain bulletin municipal ;
- ☛ du pot des nouveaux arrivants.

## Séance ordinaire du 30 septembre 2019

Le Conseil a validé :

- ☛ à l'unanimité, quatre décisions modificatives du budget communal ;
- ☛ à l'unanimité, la convention avec Cinéfol ;
- ☛ à l'unanimité, la convention de passage avec le SDEHG.

Le Conseil a discuté ou été informé :

- ☛ des chantiers en cours ;
- ☛ du talus de la station d'épuration ;
- ☛ des nouvelles attributions de compensation de Terres du Lauragais et attente de l'avis d'un avocat ;
- ☛ d'une demande de M. Boyer pour acheter une parcelle ;
- ☛ de la prochaine réunion sur les badges ;
- ☛ sur le SIPOM.

Chères et chers concitoyens,



La rentrée des classes a eu lieu le lundi 2 septembre, c'est toujours quelque chose de magique et de spécial.

Pour les élèves de Bourg-Saint-Bernard, ils ont découvert la nouvelle cour, pas encore terminée.

Deux événements ont bouleversé les habitudes scolaires de la commune : les deux classes de maternelle occupent la cantine, la classe de CE2, une partie de la salle psychomotricité. Je rappelle que ces changements sont dûs à la rénovation et construction de l'école en site occupé.

Je remercie les enseignants et les parents d'élèves qui ont participé aux différents déménagements.

Au nom de l'équipe municipale, je suis heureuse de vous souhaiter une excellente année scolaire aux instituteurs et institutrices à tous les enfants ainsi qu'au personnel.

Au début de l'été, la fête du Pré de la Fadaise a connu une belle réussite ainsi que le méchoui de Roques, début septembre. Je félicite les principaux acteurs, notamment les bénévoles de ces deux associations.

Le forum des associations a eu lieu le samedi 7 septembre. Je tiens à remercier tout particulièrement les élus de la mairie qui ont organisé avec succès et dévouement ce forum des associations et l'ensemble des bénévoles qui l'ont également préparé.

Les associations sont, en effet, primordiales pour notre commune. Elles méritent à ce titre d'être mises à l'honneur en leur permettant d'aller à la rencontre de leurs futurs adhérents et de pouvoir mettre en vitrine tous leurs talents.

L'importance des associations va en grandissant car elles sont l'une des principales structures de l'initiative citoyenne. Et dans une société qui pousse à l'individualisme, l'association, elle, poursuit son travail dans un esprit collectif.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

*Andrée Oriol*



#### MAIRIE

Tel : 05 62 18 86 50

Fax : 05 62 18 86 51

mairie.stbernard@wanadoo.fr

[www.bourg-saint-bernard.fr](http://www.bourg-saint-bernard.fr)



#### Ouverture au public

- LUNDI de 8h à 12h et de 14h à 18h
- MARDI de 8h à 12h et de 14h à 18h
- MERCREDI Fermé au public
- JEUDI de 8h à 12h et de 14h à 18h
- VENDREDI de 8h à 12h et de 14h à 17h

#### Directrice de la publication

A. ORIOL

#### Comité de rédaction

E. CESSÉS - Ch. LAHOZ - S. LE JOLY

D. PARKER - J.P. RIBAUT - P. ZENATTI

Crédits

[fr.vector.me](http://fr.vector.me), [freepik.com](http://freepik.com)

Tiré à 400 exemplaires imprimés par nos soins



## RPI - Rentrée 2019

Pour cette rentrée 2019, les effectifs pour le RPI de Bourg-Saint-Bernard/Saussens/Vallesvilles sont quelque peu en baisse :

A Bourg-St-Bernard, les cinq classes de l'école primaire sont composées de la manière suivante :

- **Une classe de petite et de moyenne sections** avec respectivement 18 PS et 6 MS
  - Enseignantes : Mmes Anaïs Benet le vendredi (jour de décharge de Mme Arbus , directrice) et Céline Arbus les autres jours de la semaine ; ATSEM : Mme Nadine Boucaret
- **Une classe de moyenne et de grande sections** avec respectivement 8 MS et 16 GS
  - Enseignants : Mme Emilie Portal et M. Maxime Morales ; ATSEM : Mme Fabienne Canal
- **Une classe de CP** de 15 élèves
  - Enseignante : Mme Claire Beauhaire
- **Une classe de CE1** de 19 élèves
  - Enseignante : Mme Aurore Perez
- **Une classe de CE2** de 18 élèves
  - Enseignante : Mme Claudine Pitot

A Vallesvilles, les deux classes sont les suivantes :

- **Une classe de CM1** de 21 élèves
  - Enseignante : Mme Cécile Souilhac
- **Une classe de CM2** de 25 élèves
  - Enseignante : Mme Claire Fréjus

Tous les élèves scolarisés à Bourg-St-Bernard ont repris le chemin de l'école depuis déjà 3 semaines et ont découvert des locaux provisoires fort agréables.

Cet aménagement a cependant demandé beaucoup d'énergie et d'investissement à tout le personnel municipal et enseignant car nous avons disposé de trois jours pour transformer la future cantine, scindée en deux, en classe pour les petits-moyens et les moyens-grands, le futur espace ALAE en classe de CP et de CE1 et la future salle de motricité, divisée en deux, en une classe pour les CE2 et un dortoir.

Aujourd'hui, les travaux de construction du bâtiment « Classes » se poursuivent et les élèves comme les enseignants attendent avec impatience la construction du préau et la mise à disposition de l'espace enherbé de la cour.

Toute l'équipe enseignante souhaite à tous les enfants du RPI une très bonne année scolaire 2019/2020.

La directrice, Mme Céline ARBUS

## Le LEC

En cette rentrée, les accueils de loisirs (péri et extra scolaire) de Bourg St Bernard, accueillent Marion Courdès Murphy en remplacement de Laetitia Aussenac sur le poste de directrice/coordinatrice.

Au sein de l'ALAE, depuis la rentrée, l'équipe composée de Sophie, Thomas, Adeline, Marion, Elodie, Sabrina, Marie, Fabienne et Nadine, se mobilisent pour que la pause méridienne de tous les enfants soit un moment convivial où chacun peut manger à son rythme dans une atmosphère agréable.

A cet effet nous organisons le temps de la **pause méridienne autour de 2 services**. Le premier accueille les enfants de maternelle ainsi que les enfants de CE1, cela permet aux tous petits de profiter d'un temps de sieste confortable et ainsi de préserver leur rythme. Le partage du repas avec les CE1 permet à l'équipe d'encadrement de se consacrer activement et avec bienveillance aux plus petits dans l'apprentissage de la vie quotidienne. Au même moment les CP et CE2 bénéficient d'un temps d'animation avec le reste de l'équipe. Lors du second service, les petits étant à la sieste, les CE1 et les Grande section bénéficient à leur tour d'un temps d'animation.

Il s'agit d'un moment où les enfants peuvent satisfaire leur besoin mais aussi suivre à leur rythme les animations qu'ils affectionnent. La salle polyvalente omnisport « Robert De La Lapagnolle » est aménagée en **plusieurs espaces**. Un espace Ludothèque avec des jeux de société, un espace détente et lecture avec une bibliothèque éphémère, un espace jeux de rôle (dinette...) et un espace jeux collectifs et ou coopératif. Chaque espace est pourvu d'un animateur dont la mission est d'animer et de répondre aux besoins de l'enfant. L'espace jeux collectifs est quand à lui animé en fonction des envies de jeux des enfants.

Nous travaillons actuellement sur **l'aménagement de la salle de l'ALAE à coté de la mairie** afin de pouvoir accueillir les enfants dans des conditions optimales, toujours avec la volonté de respecter le rythme et les envies de chacun. Un réel travail de partenariat avec l'école se construit visant la complémentarité des actions et de l'encadrement tout au long de la journée de l'enfant à l'école. Cette démarche partenariale s'inscrit dans le Projet Éducatif de Territoire piloté, dans le cadre du RPI, par les communes de Bourg-Saint-Bernard, Vallesvilles et Saussens.

En ce qui concerne le Centre de Loisirs (ALSH) pendant les vacances et les mercredis après-midi, vos interlocuteurs restent identiques, même si la compétence est désormais intercommunale.

**Permanence tous les lundi matin de 9h00, à la mairie.**

Marion Courdès Murphy [coordination-leclauragais@lecgcs.org](mailto:coordination-leclauragais@lecgcs.org)

Adeline Marty [clsh-bourgstbernard@lecgcs.org](mailto:clsh-bourgstbernard@lecgcs.org)

## Rencontres de la sécurité 2019

La 7ème édition des Rencontres de la sécurité se déroulera du mercredi 9 au samedi 12 octobre 2019 inclus sur l'ensemble du territoire. Comme chaque année depuis 2013, ces rencontres contribuent au dialogue et à la rencontre avec la population à travers des actions pédagogiques et de sensibilisation.

Compte tenu du niveau de la menace terroriste, il paraît nécessaire de permettre à chacun d'être acteur de sa sécurité. En effet, en situation de crise comme au quotidien, la connaissance des gestes de premiers secours et la sensibilisation sur le risque terroriste peuvent contribuer à sauver des vies.



Ainsi, vous pouvez vous participer aux différentes actions organisées le 09/10/19 par la préfecture et ses partenaires (associations agréées de sécurité civile et SDIS). Ces actions seront consacrées à la fois à la sensibilisation aux gestes qui sauvent et à la formation au risque terroriste.

Gestes qui sauvent  
Journée de prévention  
Visite du COD  
Sensibilisation risques terroriste

Les détails pour les inscriptions sont disponibles sur le site de la mairie :

<http://www.bourg-saint-bernard.fr>

## Comment définir les limites des Domaines Public/Privé ?

Un document provenant du Conseil Départemental clarifie les situations, notamment en présence de talus ou de fossés.

Lors des travaux sur les trottoirs ou sur la voirie, les riverains souhaitent souvent connaître les limites de propriété entre le domaine privé et le domaine public.

Le Conseil Départemental nous a communiqué un document précisant ces limites et par conséquent les travaux d'entretien des talus, haies en bordure de route incombant au propriétaire du terrain en limite.

Il est accessible sur le site de la mairie dans la page Urbanisme.

<http://www.bourg-saint-bernard.fr>

## Maladie de Lyme

La MSA MPS vient de réaliser une affiche afin de sensibiliser la population agricole et autre, sur la maladie de lyme. De plus en plus de cas sont recensés. Les personnes atteintes peuvent avoir de graves séquelles physiques.

Les personnes le plus touchées sont des professionnels du monde agricole (exploitants, salariés agricoles ...).



Qu'est-ce que la maladie de Lyme ?

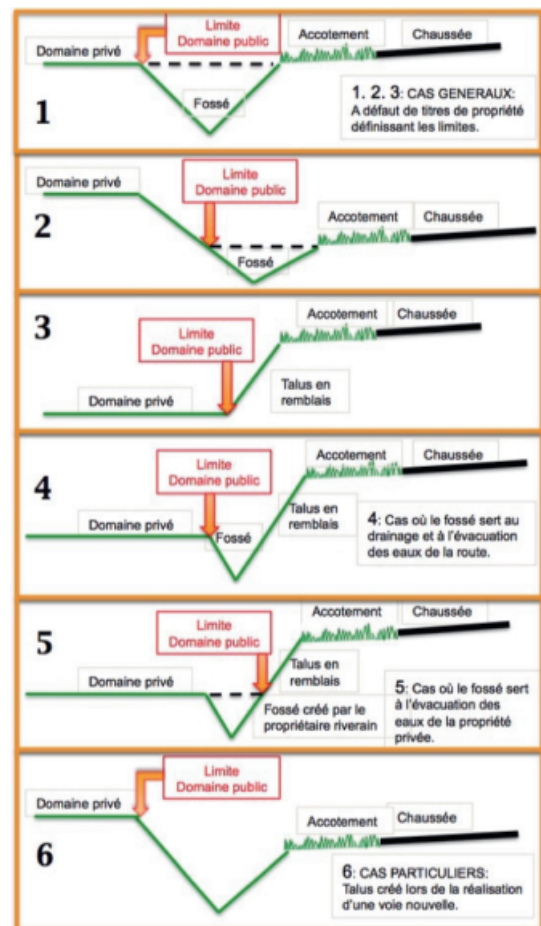
La maladie de Lyme ou borréliose de Lyme est une infection due à une bactérie transportée par une tique. La tique peut transmettre la bactérie à l'homme au moment d'une piqûre. La tique vit dans des zones boisées et humides, les jardins et les prairies, sur les herbes hautes ou dans les buissons. Le risque de piqûre est maximal du printemps au début de l'automne.

Quels sont les signes ?

Quelques jours ou semaines après une piqûre de tique, une plaque rouge, appelée érythème migrant, peut apparaître et s'étendre progressivement autour du point de piqûre. Elle disparaît en quelques semaines !

Plus d'information sur le site de la mairie :

<http://www.bourg-saint-bernard.fr>



## Les échos du SIPOM de Revel

Le SIPOM de Revel, toujours soucieux d'œuvrer le plus efficacement possible dans le domaine de la prévention des déchets, a adopté en Novembre 2018, avec un peu d'avance sur le calendrier obligatoire, son Plan Local de Prévention des Déchets Ménages et Assimilés (PLPDMA) et c'est dans cette dynamique qu'il a présenté deux dossiers de candidature en réponse à l'appel à projets de l'ADEME et de la Région Occitanie.

Le premier dossier porte sur le **compostage** et en particulier la gestion collective de proximité des bio-déchets (composteurs collectifs ou partagés) et le second dossier porte sur la mise en place d'**opérations de préventions des déchets verts** (broyage).

### Compostage individuel et collectif

Composter est une technique simple qui permet de transformer des déchets d'origine végétale en engrais naturel, comparable à l'humus.

Jusqu'à 50 kg par habitant, c'est la quantité par habitant de déchets organique que nous pouvons composter chaque année. Cette action facile à mettre en œuvre, est le meilleur moyen de réduire sa poubelle.

« Ma poubelle ne sent plus mauvais, elle est moins lourde et je la vide moins souvent ».

Le Conseil Syndical du SIPOM de Revel a validé le principe d'une mise à **disposition gratuite** d'un composteur individuel pour chaque foyer de la commune qui en ferait la demande.

La réservation se fait par l'intermédiaire du site internet [www.sipom.fr](http://www.sipom.fr) ou par mail ([prevention@sipom.fr](mailto:prevention@sipom.fr)) en précisant la commune de BOURG SAINT BERNARD, vos coordonnées téléphoniques et vos disponibilités pour qu'un **animateur vienne l'installer chez vous**.

### Les végétaux : broyons-les pour les valoriser !

Il existe des alternatives à l'apport des déchets verts en déchèterie. Bien entendu, il est interdit de déposer des déchets verts dans les bacs à ordures ménagères.

Pour une grande partie (herbe, petit branchages...) : le « mulching » et le compostage sont de très bonnes solutions. Pour les branches un peu plus grosses ou en plus grande quantité, le broyage est la solution adaptée.

Le SIPOM de Revel, a sollicité l'aide de l'ADEME pour l'**acquisition d'un broyeur thermique à déchets verts** qui est des dispositions des mairies et des particuliers du territoire.



Pour bénéficier de ce service vous devez contacter le SIPOM au 05.62.71.22.83 ou remplir un formulaire <https://www.sipom.fr/fr/contact.html>.

### Le verre se trie partout et se recycle à l'infini...

Tristes constatations du SIPOM de Revel qui assure la collecte du verre sur le territoire. Après analyse des ordures ménagères, il y a encore trop de verre dans celles-ci, environ 8% : pots de yaourt en verre, flacons de vernis à ongle, de parfum... Une bouteille en verre sur trois mises sur le marché s'y trouve.



Une bouteille de 75cl équivaut à 300 grammes de verre. Sur ce territoire, ce sont 330 tonnes de trop dans les ordures ce qui, in fine, pèsent lourd dans la facture.

« C'est beaucoup trop ! »

Chacun est un premier maillon de la chaîne du recyclage et doit prendre conscience qu'un réalisant rigoureusement le geste de pré-tri, le verre d'emballage sera recyclé à 100% et à l'infini.



## Incivilités, stop aux décharges sauvages !

Les « décharges sauvages » sont interdites. On parle de décharge, tout dépôt sans autorisation en milieu urbain ou naturel.

Ce genre de pratique vous expose à une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €.



Pour autant, ces pratiques persistent sur la commune. Elles donnent lieu à des accumulations inesthétiques et nuisibles à l'environnement et sont très souvent observées par vous, administrés, dans les points de regroupement de collecte.

Ces lieux regroupent normalement les colonnes à verres, les bacs jaunes pour le tri et les bacs noirs destinés aux ordures ménagères.

Même si, pour éviter l'encombrement et les nuisances, les points de collecte sont souvent nettoyés par les employés municipaux, ces points ne sont pas surveillés constamment. Il est **interdit d'y déposer de l'électroménager, des matelas, des textiles...** Tous ces objets doivent être déposés en déchèterie, où ils pourront poursuivre leur route vers leur exécutoire final et être recyclés.

« Aidez-nous à conserver ces lieux dans l'état de propreté dans lequel vous les avez trouvés ».

La déchèterie de CARAMAN est ouverte du  
Mardi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
Tél : 05.61.81.43.79

## Le service de collecte des encombrants

Les déchets volumineux (encombrants) des ménages ne sont pas collectés avec les ordures ménagères. Ils font l'objet d'une collecte à part organisée par le SIPOM de Revel.

Les encombrants correspondent aux déchets qui, du fait de leur poids et de leur volume, ne sont pas pris en charge par le service de collecte des ordures ménagères. En pratique il peut

notamment s'agir :

- du mobilier (tables, chaises, armoires...)
- de matelas, de sommiers...
- d'appareils de gros électroménager (lave-linge, réfrigérateur, gazinière...)
- d'objets dont les dimensions ne permettent pas de les transporter dans un véhicule léger.

Ce service gratuit, est réservé aux particuliers, les demandes d'enlèvement des encombrants seront enregistrés par les services du SIPOM de Revel, en contactant le 05.62.71.22.83 ou sur le site internet sipom.fr.

Les informations suivantes seront demandées, afin de garantir un service de qualité :

- Nom de la personne demandant l'enlèvement
- Adresse complète, adresse mail et numéro de téléphone
- La liste des déchets à collecter et éventuellement leurs dimensions.

Cette collecte est effectuée selon un planning qui dessert un ensemble d'utilisateurs après l'enregistrement de leur demande. L'engagement du SIPOM de Revel est d'assurer ce type de collecte à **minima chaque trimestre**.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Stop à la pub, tout en conservant les infos des collectivités, autocollants à apposer sur votre boîte aux lettres : **disponible en mairie**.



En mairie, se trouve également des points de collecte pour le recyclage des piles, des stylos, des cartouches d'encre et des bouchons plastiques.

<https://www.sipom.fr>



## Fêtes de la Fadaise

L'association des fêtes de la Fadaise vous invite à **fêter l'Avent le 7 décembre** sur la place du Pradal.

<https://www.facebook.com/predelafadaise>

## Le Foyer rural

La nouvelle équipe du foyer rural de Bourg St Bernard vous souhaite une bonne rentrée sportive et culturelle. De nombreuses activités vous sont proposées et d'autres sont à venir dans l'année. N'hésitez pas à visiter notre page Facebook pour vous tenir au courant des dernières infos.

D'ores et déjà quelques dates à noter dans vos agendas :

**Ciné-Club le weekend du 12 octobre 2019**

**Vide ta chambre le 7 décembre 2019 de 13h à 17h Salle Polyvalente**

Venez nombreux à la rencontre des différents intervenants !

## Ciné de Bourg Saint Bernard

C'est reparti pour le ciné de Bourg Saint Bernard avec notre entrée dans le foyer rural mais aussi dans le réseau Cinefol31 (merci au foyer rural et à la mairie ! ) qui va nous faire bénéficier d'un merveilleux catalogue (le même que celui du cinéma le Cratère à Toulouse).

Finis le petit projecteur vidéo maison, nous aurons cette année un vrai projecteur de cinéma avec une toute nouvelle équipe de projectionnistes en herbe (amateurs, rejoignez-nous ! ). Les projections auront lieu un week end par mois et ça commence donc ce mois ci avec :

Samedi 12 octobre à 16h : **TOY STORY 4** (à partir de 6 ans )

Samedi 12 octobre à 21h : **So Long My Son** de WANG XIAOSHUIA

Au début des années 1980, Liyun et Yaojun forment un couple heureux. Tandis que le régime vient de mettre en place la politique de l'enfant unique, un événement tragique va bouleverser leur vie. Pendant 40 ans, alors qu'ils tentent de se reconstruire, leur destin va s'entrelacer avec celui de la Chine contemporaine.

Dimanche 13 octobre à 17h : **FAMOURAS** de Amanda Robles avec rencontre avec la réalisatrice

Julie et Vincent, vingt-huit ans, sont bergers depuis plusieurs années. Chaque été, ils partent en estive dans les Alpes. Durant ces quatre mois loin du monde, ils séjournent dans différentes cabanes, toujours plus en hauteur, toujours plus isolés. Cette année, les choses sont différentes. Ils partent à trois, avec Robin, leur premier enfant qui vient juste d'avoir un an...

Très bon mois d'octobre à tous.

**DANSE Modern Jazz**  
Avec Justine (06 31 48 53 11) - Salle des fêtes  
Lundi : 17h-18h Initiation (2012-2013)  
18h-19h15 Moyens (2010-2011)  
19h15-20h45 Avancés (2006 et avant)  
Mardi : 17h00-18h30 Eveil (2014-2015)  
18h30-20h Iner (2007-2009)

**RENFORCEMENT MUSCULAIRE**  
Avec Christel (06 33 01 91 79) - Salle des fêtes  
Lundi : 10h40- 11h40

**BASKET**  
Lundi : 20h-22h - Salle Omnisport  
David (06 52 89 82 82)

**STRETCHING POSTURAL**  
Mercredi 18h30 - 19h30  
Avec Coline (06 87 27 30 16) - Salle des Fêtes  
Vendredi 18h30 - 19h30  
Avec Luc - Salle de Roques

**GYM (ADULTE)**  
Avec Justine (06 31 48 53 11) - Salle des fêtes  
Mardi : 20h-21h15

**SOPHROLOGIE**  
Avec Marie-Françoise (06 27 47 44 25) - Salle des fêtes  
Jeudi : 19h-20h

**BADMINTON**  
Jeudi : 20h15 - 22h - Salle Omnisport  
Maxime (06 52 89 82 82)

**Club Ciné**  
Séances mensuelles dès octobre  
Frédéric fredericjournaristo@gmail.com - Salle des fêtes





## "Les Causeries du Bourg"

Il s'agit d'une proposition de rencontres conviviales, de discussions citoyennes entre les Perroquets (les Perroquets sont les habitants de Bourg Saint Bernard, également appelés Bourguignons), dans la perspective d'agir pour l'évolution et la transition écologique de nos villages.

Elles se tiennent un dimanche par mois, de 10h à 12 h, sur la place des Marronniers, autour du thé et du café.

Au programme : tout ce que nous conviendrons d'aborder pour faire grandir notre participation à la compréhension, à l'argumentation, et à la réalisation d'initiatives pour le bien vivre en commun au Bourg, par exemple autour des questions de mobilité, zéro-déchets, zéro-phyto, les jardins du bourg, alimentation durable...

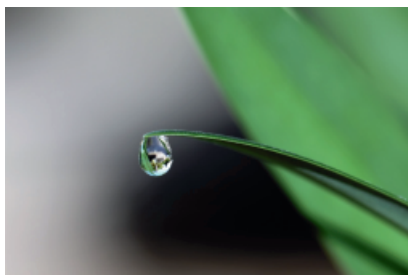
Le second rendez-vous était dimanche 6 octobre, place des Marronniers, notre première causerie de l'automne.

Parlez-en autour de vous, rejoignez-nous, à bientôt.

## Sophrologie

La sophrologie est une discipline de plus en plus reconnue et utilisée dans plusieurs secteurs : santé, éducation, sport... Elle apporte une véritable amélioration de notre qualité de vie.

Les exercices sont simples, efficaces et à la portée de tous. Ils sont basés sur la respiration, la détente musculaire et la pensée positive.



Cette année, en plus des cours du jeudi à la salle des fêtes (de 19h à 20 h), j'animerai des séances selon 3 thématiques :

- Réduire le stress et renforcer la confiance en soi : 6 séances en novembre, début décembre ;
- Améliorer la qualité du sommeil : 5 séances en janvier, février ;
- Se préparer aux examens (bac ou autre) : 1ère séance le 4 avril.

Les séances durent 1h30, les prix sont attractifs et le nombre de personnes est limité.

Marie Françoise BAUDIN, Sophrologue Caycédienne  
Tél : 06 27 47 44 25 Site : [sophrologie-lauragais.fr](http://sophrologie-lauragais.fr)

## Stretching Postural®

Bonne rentrée avec l'activité physique !

Cette méthode posturale reconnue par les professionnels de la santé a été mise au point par le kinésithérapeute et chercheur à l'Institut National des Sports Jean-Pierre Moreau.

Le Stretching Postural® s'adapte et s'adopte à tout âge et à toute condition physique.



Avec une pratique hebdomadaire le corps gagne en tonicité, en souplesse, en équilibre et apporte joie et confiance en soi. Vous dénouez les tensions et vous développez la concentration et une meilleure perception de votre corps. La posture est une signature de l'individu.

La séance guidée dure 1 heure et se déroule dans un climat de bienveillance et hors compétition, chacun progresse à son rythme prenant ainsi en charge son bien-être voire son mieux-être.

Par la suite les échanges conviviaux s'ajoutent naturellement :

- Coline Rigal Théron 06 87 27 20 16 pour le mercredi 18h30/19h30 à la Salle des Fêtes du Bourg
- Luc Jalabert 06 22 47 35 82 pour le vendredi 19h/20h à la Salle du hameau de Roques

Le nombre de places est limité. Ne tardez pas à réserver pour un cours d'essai ou une inscription.

## Envie de participer à l'aventure exceptionnelle d'un orchestre de jeunes musiciens ?

Si votre enfant âgé de 7 à 12 ans a toujours rêvé de jouer dans un orchestre, le projet DEMOS (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à Vocation Sociale) lui est destiné. Démos vise à favoriser la pratique instrumentale en orchestre et l'accès à la musique classique auprès d'enfants qui en sont a priori éloignés pour des raisons économiques, sociales ou culturelles.

Initié en 2010 par la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, ce dispositif de démocratisation culturelle est piloté au niveau la Haute-Garonne par l'Orchestre national de Toulouse. La Communauté de communes a été retenue comme partenaire territorial du projet.

Encadrés par des musiciens professionnels, les enfants apprennent en groupe de 15 par familles d'instruments (cordes, bois, cuivres), trois heures par semaine avec des temps de stage pendant les vacances scolaires. Ils se rassemblent en orchestre symphonique, dès le début de l'apprentissage, une fois par mois sous la direction d'un chef.

Durant les trois années que dure l'apprentissage, tout est mis en œuvre pour que la grande majorité des enfants puisse pleinement profiter de cette expérience. A la fin de ce cycle, ils ont acquis des bases techniques qui les préparent particulièrement bien au jeu en orchestre et permet, pour nombre d'entre eux, d'entrer dans un conservatoire.

Participer à DÉMOS :

Un groupe de 15 enfants est constitué et encadré par un référent terrain et par des professionnels de la musique. Chaque enfant, âgé de 7 à 12 ans, s'engage pour une durée de 3 ans avec :

- 3 h. de cours par semaine (Villefranche de Lauragais)
- 1 répétition en orchestre à la Halle aux Grains à Toulouse toutes les 6 semaines
- 2 stages de 2 jours pendant les vacances scolaires à la Halle aux Grains et à Saint Pierre des Cuisines à Toulouse
- 1 grand concert en fin d'année à la Halle aux Grains
- 1 instrument de musique mis à disposition

Ce dispositif est entièrement gratuit (transport, mise à disposition de l'instrument de musique, cours de musique).

**Attention, le projet commence dès les vacances de la Toussaint.**

Pour toute information ou pour les inscriptions, contacter la Direction de la culture du Conseil départemental  
05 34 33 33 70 ou [culture@cd31.fr](mailto:culture@cd31.fr)



## La chasse

Un repas convivial organisé le vendredi 30 août a réuni une quarantaine de personnes dont Madame le Maire et a lancé la saison de chasse. En effet, propriétaires terriens et chasseurs ont partagé un civet de chevreuil cuisiné avec grand soin par Cyril Cesses que je tenais à remercier particulièrement.

La chasse c'est souvent la passion du chasseur avec son chien mais c'est aussi la régulation des prédateurs sur la commune, sangliers destructeurs de récoltes mais aussi renards. Nous en avons tué cinq cette année pour le plus grand bonheur de vos poulaillers!



Bonne saison à tous

## Tennis

La saison tennistique 2019-2020 a débuté le 1er septembre.



Les cours enfants, ados et adultes (1h30) ont repris. Ils sont organisés le lundi de 17h à 20h, le mercredi de 16 à 22h, le vendredi de 17h à 22h et le samedi de 9h à 11h et sont donnés par Jean Marc Mottin, professeur diplômé d'état.

Des stages seront organisés tout au long de l'année permettant soit de se préparer aux tournois, soit d'améliorer son coup droit.

Le tennis loisirs reprend aussi. Les courts sont disponibles sur réservation (limitée aux adhérents du club) – le court extérieur tous les jours de 9h à 22h et la salle polyvalente selon le planning d'occupation des salles. Pour cela, veuillez rapidement prendre contact avec nous pour obtenir votre licence et votre carte d'accès aux courts (le système de clés ayant été supprimé depuis la rentrée scolaire).

Au niveau sportif, tout comme lors de la saison 2018-2019, nous espérons inscrire de nouvelles équipes et de nouveaux joueurs en tournoi. Donc, si vous souhaitez participer à ces équipes, n'hésitez pas à nous contacter.

Alors, si vous êtes joueur débutant ou confirmé et que vous souhaitez découvrir, progresser, participer à des compétitions ou tout simplement jouer, nous vous invitons à rejoindre le Club.

Pour toutes questions ou demandes complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter. Nous serons heureux de vous renseigner et de partager avec vous notre passion pour le tennis !

Jean Marc Mottin (Entraîneur) :  
06 09 61 87 77 [jm.mottin@gmail.com](mailto:jm.mottin@gmail.com)

Richard Clergereaux (Président du Club)  
[tennisbsb@outlook.fr](mailto:tennisbsb@outlook.fr)

## L'AVAT

La belle saison se termine doucement pour l'AVAT, même si de belles journées sont toujours possibles dans les derniers mois de l'année. L'été a été particulièrement rempli pour nous ! L'école a fonctionné à plein régime et il y a eu pas moins de 9 lâchés (élèves qui ont effectué leur 1er vol en solo) et 9 brevetés durant ces quatre derniers mois. De jolis vols ont eu lieu au départ de l'aérodrome mais aussi sous d'autres cieux. En effet, les vacances sont souvent l'occasion d'aller réaliser des stages à l'extérieur, en particulier en montagne, dans les Alpes ou les Pyrénées mais aussi en Espagne. Lorsque nos pilotes ne sont pas en l'air, ils aiment se retrouver autour de barbecues comme le traditionnel méchoui qui a clôturé les championnats d'Occitanie seniors organisés à Bourg-Saint-Bernard.



Nos jeunes compétiteurs ont pu briller lors des diverses compétitions juniors. Solène Barrat et Bastien Picard ont participé aux championnats d'Occitanie junior qui se sont tenus à Auch fin juillet après un stage réunissant les pilotes espoirs de la région.

Florian Labatut a quant à lui brillé au niveau international d'abord en faisant partie de l'équipe de France victorieuse du championnat d'Europe par équipe en mai puis au niveau national en remportant les championnats de France junior en classe 15m+Std+Double. Bastien Picard y participait lui aussi en classe Club.

Enfin, dans la catégorie seniors, Benoît Madrenas s'est classé 3ème au championnat mondial de voltige en planeur.

Après l'effervescence véluvole de la « haute saison » et maintenant que les journées raccourcissent et que la météo se gâte, nous allons pouvoir nous concentrer pour l'hiver sur la maintenance des planeurs et des infrastructures.



## Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Une réunion publique est prévue le mardi 12 novembre à 18h30 à la salle des Fêtes de la Grand'Rue. Celle-ci portera sur :

- un rappel de l'utilité d'un PLU ;
- les évolutions récentes de notre PLU ;
- les dernières évolutions réglementaires ;
- la révision de notre PLU ;
- des questions / réponses.

Le but de cette réunion est surtout informative (voir le bulletin municipal n°33).

## Pot des nouveaux arrivants

Comme chaque année, Mme le Maire a accueilli les nouveaux habitants lors du traditionnel pot des nouveaux arrivants.



## Consulter gratuitement un avocat

Dans le cadre des missions d'accès au droit à l'ensemble des citoyens du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD), la dernière permanence gratuite de l'année 2019 d'un avocat aura lieu :

le jeudi 7 novembre 2019 -Maître Cécile BORDE-ESCAICH au pôle de proximité de Caraman de la Communauté de Communes Terres du Lauragais.

Aucune condition n'est nécessaire pour avoir recours à ce service qui est accessible aux habitants de tous les territoires. Mais il est impératif de s'inscrire 05 31 50 45 34 ou 05 31 50 45 50.

## Changement à l'épicerie : Au Petit Panier

Cathy LECOEUR et Brice BAILLARGER, vous accueillent dans leur magasin, du Mardi au Samedi de 8h30 à 13h, de 16h à 19h30 et le Dimanche matin de 9h à 13h.

Cathy et Brice vous proposent :

- Du pain et des produits BIO
- Des légumes d'un maraicher local ( site d'En Vilotte)
- Des plats cuisinés

Tout en assurant, aussi, si vous le souhaitez, les livraisons.



Bienvenue à nos nouveaux épiciers !

## AGENDA



### octobre 2019

- 09 au 12 - rencontres de la sécurité
- 11 et 12 - Sensibilisation aux gestes qui sauvent
- 12 et 13 - Ciné
- 14 - Rendez-vous Entreprises

### novembre 2019

- 12 - Réunion publique PLU

### décembre 2019

- 07 - Fête de l'Avent
- 07 - Vide ta chambre

## CARNET

### PACS

- M. François BLANQUET et Mme Sandrine LECHENETIER, le 21 juin
- M. Alexandre VAILLANT et Mme Aureline MALRIC, le 19 juillet

### Naissances

- Nolan DIDION, né le 8 mai
- Morgan ZUCKMEYER, né le 8 mai
- Anna GRANIER BOUSQUET, née le 6 juin
- Diego DUFOUR, né le 26 juin
- Eliot DEPARIS LAGARRIGUE, né le 3 juillet
- Louis MALRIEU, né le 18 juillet
- Léna GISSY, née le 22 juillet
- Aaron AÏSSOU, né le 14 août
- Jean GIRAUDY, né le 2 septembre
- Anna TUBERT, née le 3 septembre

### Mariage

- Mme MOLI Corine et M. MOULIS Jérôme le 1er juin

### Décès

- M. Augustine LAFFON, décédé le 29 mai
- M. Jacques GALLARD, décédé le 11 juin
- M. Denis ESPITALIER, décédé le 1er septembre
- M. Georges MOLINARI, décédé le 6 septembre